



**Vendredi 11, Samedi 12 et Dimanche 13 Avril 2025**

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Avoir fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition en 2025 ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2023-2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu de fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée dans RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.

**Épreuve non-fumeur**

Le nombre de joueurs maximum est de 120 joueurs dont 33 places réservées aux dames et 12 wild-cards.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Le club réserve 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via la place au mérite amateur ou par l'index, soit 8 Messieurs et 4 Dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or, n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le jeudi 27 mars 2025.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date ainsi qu'un certificat médical.

## FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play** 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement brut sur l'addition des 3 tours

**1 Série Messieurs** : (Catégorie 6 en 2024) index  $\leq$  à 8.4

**1 Série Dames** : (Catégorie 6 en 2024) index  $\leq$  à 11.4

## DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

**Jeudi 10 avril** : Journée de reconnaissance

Réservation à partir du lundi 10 mars au 05 59 47 18 99 ou [sportif@golfnivelle.com](mailto:sportif@golfnivelle.com).

Les règles d'entraînement de la FFGolf devront être respectées.

La publication des horaires de départs interviendra au plus tard à midi la veille du 1<sup>er</sup> tour.

Les départs seront effectués selon l'article **§ 1.2.1-4 du Vadémécum**.

**Vendredi 11 avril** : 1<sup>er</sup> tour

**Samedi 12 avril** : 2<sup>ème</sup> tour

Le nombre de joueurs retenus pour le cut sera défini par le comité la veille du début de l'épreuve.

**Dimanche 13 avril** : 3<sup>ème</sup> tour

Trophée remis au vainqueur de chaque série. Une dotation financière globale de 1100€ est prévue pour les 5 Premiers chez les messieurs (250+150+100+50+50) et les 3 premières chez les dames (250+150+100)

En cas d'égalité pour le 1<sup>er</sup> prix brut, il sera joué un Play-off trou par trou.

## ENGAGEMENT

Inscriptions avant le jeudi 27 mars 2025 à minuit sur le site : HELLO ASSO « MASTERS de la Nivelle ».

Les listes d'inscrits et d'attentes seront consultables sur le site du Golf de la nivelle

« [golfdelanivelle.com](http://golfdelanivelle.com) » au plus tard le mardi 1 Avril.

Si le champ des joueurs est incomplet à la clôture officielle, il est possible d'ajouter des joueurs qui s'inscriront après cette date, sans se préoccuper de la répartition prévue par série. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si une série ne possède aucune liste d'attente, il sera possible de remplacer ce forfait par le 1er joueur de la liste d'attente de l'autre série. En cas de scratchs le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

|                                                                     | Membres<br>de l'A.S. Nivelle | Non membres |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------|
| <b>Adultes</b> ( <i>nés avant 2001</i> )                            | 50 €                         | 110 €       |
| <b>Jeunes de 19 à 24 ans</b><br>( <i>nés entre 2001 et 2006</i> )   | 30 €                         | 65 €        |
| <b>Jeunes de 18 ans et moins</b><br>( <i>nés en 2007 ou après</i> ) | 30 €                         | 50 €        |

**Judi 27 mars** : date limite d'inscription.

**Mardi 1 avril** : publication de la liste des joueurs retenus.

Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 4 avril à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel

